

## C. LES ACTIONS

2014-2018

### ACTION N° 2.3.1 : RENFORCER ET ADAPTER LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ACCUEIL TEMPORAIRE

LES CONSTATS	LES OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Un nombre de SAMSAH et de SAVS insuffisant pour bien accompagner les personnes handicapées et plus particulièrement les anciens travailleurs handicapés</li> <li>❖ Un nombre de places d'accueil temporaire ne couvrant pas tout le territoire départemental et ciblé principalement sur la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés</li> <li>❖ Une offre complémentaire proposée par des associations méconnues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Proposer une offre diversifiée sur le territoire</li> <li>❖ Étendre l'offre départementale pour proposer une réponse de proximité</li> <li>❖ Mieux accompagner les personnes à domicile</li> <li>❖ Apporter des temps de répit aux aidants</li> </ul>

	QUOI ?	COMMENT ?
<b>A- Développer les services d'accompagnement pour adultes handicapés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Développer les SAVS et les SAMSAH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Appel à projet pour les créations de places de SAMSAH et SAVS</li> <li>❖ Création de 20 places supplémentaires de SAVS d'ici 2018</li> <li>❖ Création de 20 places SAMSAH psy au début du schéma</li> </ul>
<b>B- Prévenir la fragilité à domicile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Développer l'accueil de jour Alzheimer</li> <li>❖ Développer l'hébergement temporaire Alzheimer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Recensement et identification des offres existantes puis évaluation des manques</li> <li>❖ Benchmark et étude territoriale sur les modalités de fonctionnement et de tarification</li> <li>❖ Cahier des charges précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement</li> <li>❖ Création de places d'accueil de jour et d'hébergement temporaire d'ici 2018 sous réserve d'un financement de l'ARS</li> </ul>

#### Pour qui ?

- ❖ Personnes handicapées et personnes âgées
- ❖ Leurs familles

#### Par qui ?



#### Avec qui ?

- ❖ Les professionnels sociaux, médico-sociaux, médicaux, culturels, institutionnels, politiques, les associations...

➔ Pour aller plus loin, vous pouvez vous reporter à l'annexe avec les fiches actions techniques complètes

## ACTION N° 2.3.2 : ADAPTER ET DÉVELOPPER L'ACCUEIL FAMILIAL

LES CONSTATS	LES OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Un dispositif majoritairement utilisé par les personnes handicapées: les personnes accueillies en accueil familial sont aux deux tiers des personnes handicapées et le tiers restant sont des personnes âgées</li> <li>❖ Un dispositif mal connu</li> <li>❖ Une offre principalement rurale avec des désertifications sur certaines zones géographiques du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Développer l'offre d'accueil familial en complémentarité avec les offres existantes</li> <li>❖ Diversifier les modalités d'accueil en accueil familial</li> <li>❖ Mieux accompagner les personnes accueillies</li> </ul>

	QUOI ?	COMMENT ?
<b>A- Développer des solutions de répit ou de transition entre domicile et institution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Diversifier et adapter les temps et modalités d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Temps partiel, temps séquentiel</li> <li>❖ Accueil de jour</li> <li>❖ Hébergement temporaire, accueil d'urgence, accueil de nuit</li> <li>❖ Période d'essai avant un hébergement permanent en accueil familial</li> </ul>
<b>B- Étudier les évolutions du dispositif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Développer l'accueil familial salarié d'un établissement social et médico-social</li> <li>❖ Envisager l'accueil familial regroupé</li> <li>❖ Renforcer les liens entre les professionnels pour proposer des solutions d'hébergement adaptées</li> <li>❖ Favoriser le développement de l'accueil familial en milieu urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Recensement et évaluation des expérimentations de "salarariat" des accueillants familiaux</li> <li>❖ Financement de nouvelles places en accueil familial</li> <li>❖ Développement de l'offre: 15 places d'accueil familial</li> <li>❖ Développement de la convergence des agréments des assistants familiaux et des accueillants familiaux</li> <li>❖ Sensibilisation des bénéficiaires du RSA sur ce métier</li> <li>❖ Recensement et communication sur les aides existantes pour l'amélioration du logement</li> </ul>
<b>C- Mieux prendre en charge les personnes accueillies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Élaborer des outils structurants pour renforcer la connaissance de la personne accueillie</li> <li>❖ Informer les personnes et leurs aidants sur les droits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Charte des droits et libertés des personnes accueillies</li> <li>❖ "Une fiche de vie" type pour chaque personne accueillie, regroupant toutes les informations utiles</li> <li>❖ Un "classeur type" de l'accueilli permettant de centraliser les informations disponibles sur les personnes accueillies par tous les acteurs</li> </ul>

### Pour qui ?

- ❖ Personnes accueillies
- ❖ Les familles des accueillies
- ❖ Accueillants familiaux

### Par qui ?



### Avec qui ?

- ❖ Les professionnels sociaux, médico-sociaux, médicaux, culturels, institutionnels, politiques, les associations...

## ACTION N° 2.3.3 : DÉVELOPPER LES ACTIONS INNOVANTES EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE ET DU BIEN ÊTRE À DOMICILE



LES CONSTATS	LES OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ De nouveaux dispositifs en cours de déploiement pour faire face au vieillissement de la population</li> <li>❖ Une désertification médicale</li> <li>❖ Des actions départementales sur d'autres secteurs ayant un impact sur la prise en charge des personnes âgées et handicapées</li> <li>❖ Des actions expérimentées au niveau national pouvant bénéficier au département</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Proposer des actions en faveur du bien être et de l'autonomie à domicile</li> <li>❖ Participer à des expérimentations nationales</li> <li>❖ Pouvoir transposer en Loir-et-Cher des expérimentations réussies dans d'autres départements</li> <li>❖ Offrir des solutions diversifiées et les plus adaptées possibles au besoin des personnes</li> <li>❖ Éviter la survenance de la dépendance, ou tout au moins la limiter</li> <li>❖ Favoriser le soutien à domicile des personnes en situation de dépendance</li> <li>❖ Chercher des alternatives à la désertification médicale en Loir-et-Cher</li> <li>❖ Avoir un meilleur suivi du plan d'aide et des heures effectuées par les SAAD</li> </ul>

	QUOI ?	COMMENT ?
<p><b>A- Contribuer au développement des projets bien-être et autonomie déjà lancés dans le département</b></p> <p>Loir&amp;Cher 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Télégestion "Tranquidom41"</li> <li>❖ Pack domotique et téléassistance avancée "Dom@dom41"</li> <li>❖ Participation au consortium ICARE</li> <li>❖ Maison Bleue 41</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Tranquidom 41 : Poursuite de l'équipement et l'accompagnement des organismes agréés de services à la personne OASP et des usagers</li> <li>❖ Dom@dom 41 : Sensibilisation, équipement et accompagnement des usagers ainsi que les prescripteurs</li> <li>❖ Ic@re : Participation à l'expérimentation et à son évaluation pour en faire bénéficier le département</li> <li>❖ Maison Bleue 41 : positionnement comme pôle de ressources</li> </ul>
<p><b>B- Étudier de nouvelles solutions de logements autonomes ou d'accompagnement à domicile</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ L'habitat collectif/regroupé adapté avec mutualisation des besoins en aide humaine et d'un lieu ressource/commun pour favoriser le lien social</li> <li>❖ L'adaptation des foyers-logements</li> <li>❖ L'EHPAD "Hors les murs"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Benchmark sur les solutions innovantes déployées</li> <li>❖ Groupe de travail dédié</li> <li>❖ Évaluation des expérimentations au niveau national pour une éventuelle implantation dans le département</li> </ul>
<p><b>C- Étudier le développement de nouvelles technologies en établissement</b></p> <p>Loir&amp;Cher 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Géron-technologies en EHPAD : Domotique, télémédecine...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Benchmark sur les solutions innovantes déployées</li> <li>❖ Groupe de travail dédié</li> <li>❖ Suivi du déploiement de la télémédecine en EHPAD favorisant l'accès à la santé</li> </ul>
<p><b>D- Contribuer aux actions favorisant l'accès à la santé et concourant au maintien à domicile</b></p> <p>Loir&amp;Cher 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ PAÏS</li> <li>❖ Les maisons pluridisciplinaires de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Plan "Toubib, où est notre toubib ?"</li> </ul>

### Pour qui ?

- ❖ Les personnes âgées et les personnes handicapées
- ❖ Les porteurs de projets innovants

### Par qui ?



### Avec qui ?

- ❖ Les professionnels sociaux, médico-sociaux, médicaux, culturels, institutionnels, politiques, les associations...